

Une surmortalité observée en novembre surtout parmi les hommes

Au mois de novembre 2020, le STATEC dénombre, toutes causes de décès confondues, 530 décès de personnes ayant leur résidence au Luxembourg. Ce chiffre est supérieur à celui enregistré lors des années précédentes. L'augmentation du nombre de décès est de 31.2% par rapport à novembre 2019 (404 décès) et même de 48.0% par rapport à novembre 2018 (358 décès).

Depuis la déclaration du premier décès dû au COVID-19 le 13 mars 2020, et la fin du mois de novembre, 3 269 décès sont dénombrés par le STATEC à partir du Registre National des Personnes Physiques, ce qui correspond à plus ou moins 300 décès supplémentaires par rapport aux deux années précédentes (2 969 décès pour cette période en 2019 et 2 907 en 2018). Ce nombre coïncide plus ou moins avec les 330 décès dus au COVID-19 communiqués par le ministère de la Santé pendant cette période.

A l'exception des mois de janvier, février, juin et juillet 2020 où le nombre de décès est inférieur ou comparable à celui enregistré en moyenne lors des deux dernières années, un nombre plus élevé de décès est observé pour les autres mois. Plus particulièrement pour le mois de novembre 2020, le STATEC comptabilise 149 décès supplémentaires par rapport à la moyenne 2018/2019 (+34.9%).

Avant le premier décès dû au COVID-19, la mortalité de l'année 2020 suit les tendances antérieures. Le Luxembourg, comme

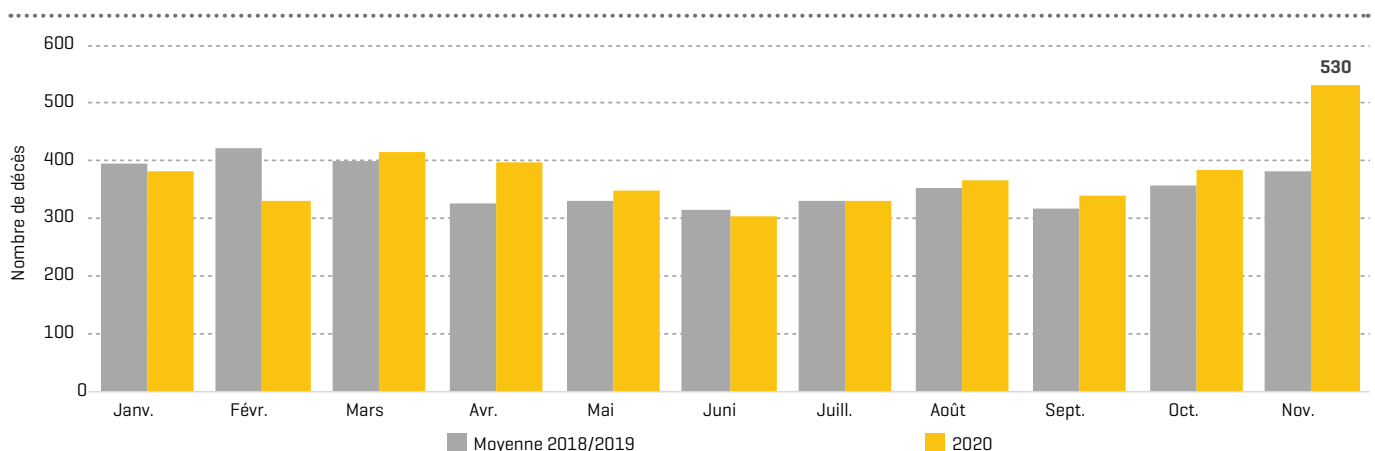
beaucoup d'autres pays, connaissait au fil du temps une mortalité en déclin. En début d'année 2020, la mortalité a même été légèrement inférieure à celle enregistrée par rapport aux années antérieures en raison d'un hiver particulièrement doux qui n'a pas connu de véritables épisodes grippaux. Ceci est particulièrement vrai pour le mois de février et la première moitié du mois de mars.

Durant la première vague de l'épidémie (mi-mars / mai), on dénombre 1 012 décès ce qui correspond à un nombre de décès supplémentaire de l'ordre de 14% par rapport aux deux années précédentes. C'est surtout au mois d'avril que ce nombre de décès supplémentaires est observé.

A partir du mois d'août, le nombre de décès enregistré est supérieur à celui des années précédentes. Entre le 1^{er} août et fin novembre 2020, 1 621 décès sont enregistrés pour 1 410, en moyenne, lors des deux années précédentes.

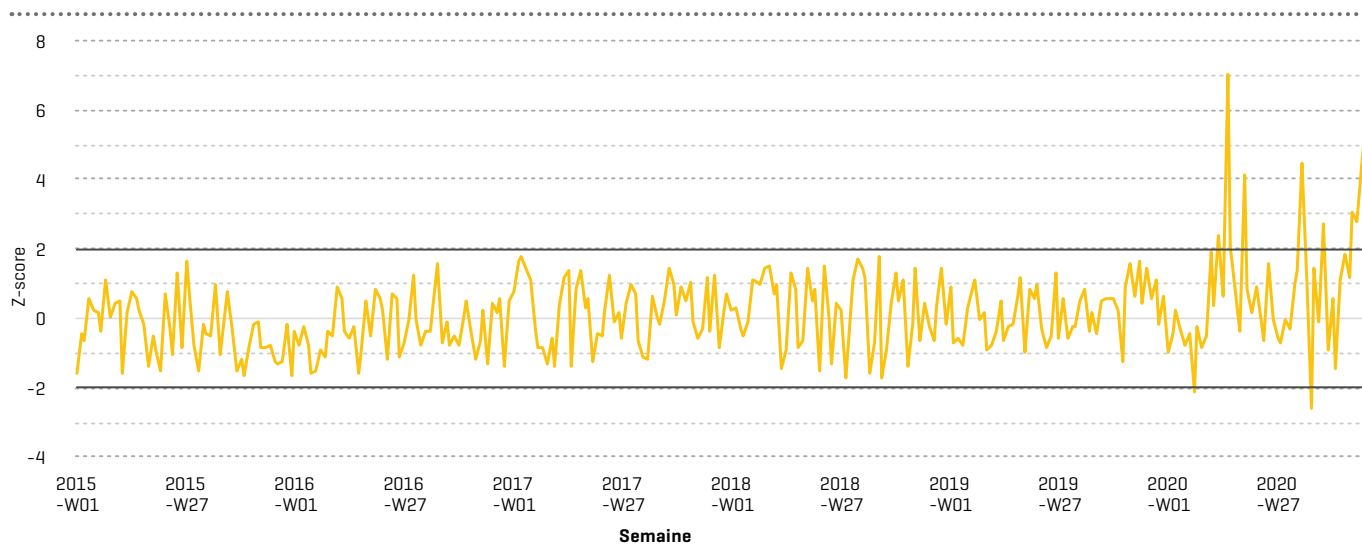
Au total, entre janvier et novembre 2020, 4 131 décès sont observés par le STATEC contre 3 902 en 2019 et 3 953 en 2018.

GRAPHIQUE 1 : 530 DÉCÈS DENOMBRES EN NOVEMBRE 2020 POUR ENVIRON 400 EN MARS ET AVRIL 2020



Source: STATEC, CTIE

GRAPHIQUE 2 : UNE SURMORTALITÉ OBSERVEE DURANT TOUT LE MOIS DE NOVEMBRE 2020



Source : STATEC, CTIE

TAUX DE MORTALITÉ ET MORTALITÉ STANDARDISÉE

La population évoluant d’année en année, l’évolution de la mortalité peut être analysée à travers le taux de mortalité [nombre de décès / population moyenne]. Ce taux est pour les onze premiers mois de l’année 2020 de 6.6‰, ce qui est légèrement supérieur aux taux observés pour la même période des deux années précédentes [6.5‰ en 2018 et 6.3‰ en 2019].

Basée sur un indicateur de mortalité standardisé, de janvier à novembre 2020, on observe une surmortalité, parmi 10 semaines sur les 48 prises en compte dans cette publication (voir la méthodologie ci-dessous).

Une surmortalité modérée est observée pour les semaines 13 [du 23 au 29 mars], 16 [du 13 au 19 avril], 19 [du 4 au 10 mai], 33 [du 10 au 16 août], 38 [du 14 au 20 septembre] ainsi que pour les trois premières semaines du mois de novembre de l’année 2020. Une surmortalité très élevée est constatée pour la semaine 15 [du 6 au 12 avril 2020] et une surmortalité élevée pour la semaine 48 [23 au 29 novembre].

Une surmortalité est donc également observée parmi une semaine [semaine 38] où aucun décès n’a officiellement comme cause le COVID-19. Cette surmortalité peut découler d’une cause indirecte liée au COVID-19.

Pour les autres semaines [jusqu’à la semaine 48], il n’existe pas de surmortalité par rapport à la période de référence [années 2015 à 2019]. La surmortalité observée au Luxembourg est donc relativement limitée surtout en comparaison avec les autres pays européens. Une sous-mortalité est même observée pour les semaines 7 et 35 [10 au 16 février respectivement 24 au 30 août].

SURMORTALITÉ PLUS IMPORTANTE PARMIS LES HOMMES

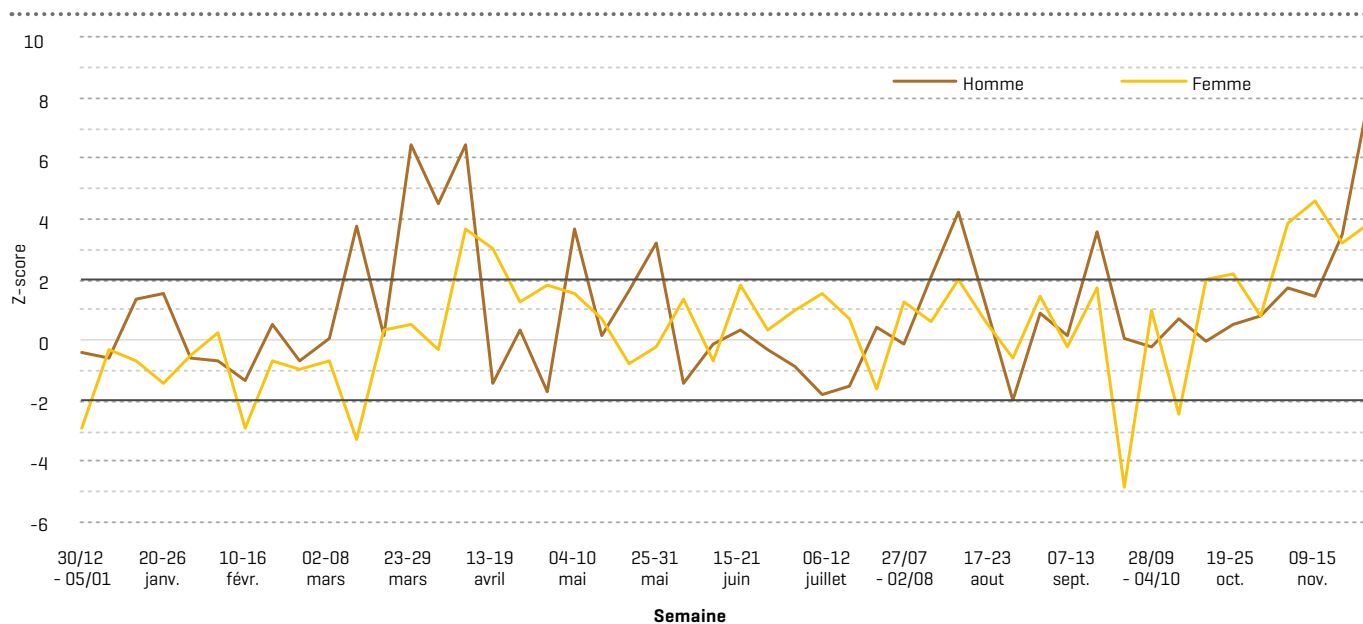
Basé sur l’indicateur standardisé, il y a une différence entre hommes et femmes en terme de surmortalité. Ainsi, on observe :

- pour les hommes :
 - une surmortalité modérée durant les semaines suivantes : 9 au 15 mars, 23 au 29 mars, 4 au 10 mai, 25 au 31 mai, 3 au 16 août, 11 au 20 septembre et 16 au 22 novembre ;
 - une surmortalité élevée entre le 23 et le 29 mars ainsi qu’entre le 6 et le 12 avril ;
 - une surmortalité très élevée entre le 23 et le 29 novembre ;
- pour les femmes la surmortalité reste toujours modérée et ce entre le 6 et le 19 avril, entre le 12 et le 25 octobre ainsi que du 2 au 29 novembre.

Il est à noter aussi qu’une sous-mortalité [Z-score inférieur à -2] est observée pour les femmes durant certaines semaines du premier trimestre 2020 ainsi que pour les semaines 39 [du 21 au 27 septembre] et 41 [du 5 au 11 octobre].

L’âge moyen des personnes décédées durant les dix premiers mois de l’année 2020 est de 80.4 ans pour les femmes et de 74.0 ans pour les hommes. Cet âge moyen est assez semblable aux années précédentes.

GRAPHIQUE 3 : LA SURMORTALITÉ EST PLUS PRÉSENTE CHEZ LES HOMMES (EN 2020)



Source : STATEC, CTIE

MÉTHODOLOGIE ET SOURCE DES DONNÉES

L'évaluation d'une éventuelle surmortalité s'appuie sur le calcul d'un indicateur standardisé [Z-score]. Le Z-score est calculé par la formule suivante : $(\text{nombre observé de décès} - \text{nombre attendu de décès}^1) / \text{écart-type}^2$ du nombre attendu [cf. graphique 2 et 3].

Les cinq catégories d'excès sont définies de la façon suivante :

- Pas d'excès : indicateur standardisé de décès [Z-score] < 2 ;
- Excès modéré de décès : indicateur standardisé de décès [Z-score] compris entre 2 et 4.99 ;
- Excès élevé de décès : indicateur standardisé de décès [Z-score] compris entre 5 et 6.99 ;
- Excès très élevé de décès : indicateur standardisé de décès [Z-score] compris entre 7 et 11.99 ;
- Excès exceptionnel de décès indicateur standardisé de décès [Z-score] supérieur à 12.

Les décès repris dans ce communiqué concernent les décès de droit, c.-à-d. les décès de toute personne résidente au Luxembourg, que cette personne soit décédée au Luxembourg ou à l'étranger.

Les décès observés jusqu'en 2019 se basent sur les bulletins de l'état civil émis par les différentes administrations communales du Grand-Duché du Luxembourg. Ces données sont habituellement publiées annuellement une fois l'année écoulée.

Afin d'appréhender de manière plus rapide le nombre de décès suite à la crise du COVID-19, le STATEC a, pour l'année 2020, recouru aux données issues du Registre National des Personnes Physiques géré par le Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE). Ces données sont encore considérées comme provisoires par le STATEC et pourront éventuellement être soumises à de légères révisions.

Les données sur les décès observés en 2020 sont disponibles sur le portail statistique : <https://gd.lu/30ZnGm>.

Bureau de presse

Christian WELTER | Gsm 621 206 683 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus

François Peltier | francois.peltier@statec.etat.lu

1 Le nombre attendu de décès correspond à la moyenne observée entre 2015 et 2019.

2 L'écart-type sert à mesurer la dispersion d'un ensemble de valeurs autour de leur moyenne. Plus l'écart-type est faible, plus la population est homogène.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.